



Le réseau Guy Hoquet récompensé par le trophée « Agence de l'année »



Ingrid Derozier (Guy Hoquet Béthune - 62), Denis May (Guy Hoquet Virelade - 33), Alain Ancelle (Guy Hoquet Sélestat - 67), Dominique Dezellus (Guy Hoquet Mimizan - 40) Yves Pouget (Guy Hoquet Villenave-d'Ornon - 33), Jeremy Mosin (Guy Hoquet Champigny - 94) et Thibaud Dewit (Aix-les-Bains - 73) étaient finalistes du Trophée « Agence de l'année 2014 ».

Paris, le 17 novembre 2014 – Le réseau Guy Hoquet l'Immobilier a été récompensé pour la performance de ses agences par le Trophée « Agence de l'année », remis par un jury composé de professionnels, et organisé par le portail « bientot-vendu.com», qui a distingué les points de vente les plus performants. Sur sept points de vente finalistes du réseau Guy Hoquet l'Immobilier, trois agences remportent ainsi le titre régional d' « Agence de l'année 2014 » : Guy Hoquet Sélestat (67), Guy Hoquet Villenave-d'Ornon (33), ainsi que Guy Hoquet Béthune (62).

Pour la première édition du prix en France, 200 agences, indépendantes ou rattachées à des réseaux nationaux, ont participé à l'événement « Trophée de l'agence de l'année 2014 », qui distingue les points de vente les plus performants. Parmi ces dernières, 30 agences Guy Hoquet l'Immobilier ont participé à l'événement, dont sept ont terminé finalistes, permettant au réseau de remporter quatre prix :

- **L'agence de l'année 2014 région Alsace, Guy Hoquet Sélestat (67)**
- **L'agence de l'année 2014 région Aquitaine, Guy Hoquet Villenave-d'Ornon (33)**
- **L'agence de l'année 2014 région Nord, Guy Hoquet Béthune (62)**
- **La mention spéciale « Innovation », Guy Hoquet Virelade (33)**

Dominique Dezellus (Guy Hoquet Mimizan - 40) Jeremy Mosin (Guy Hoquet Champigny - 94) et Thibaud Dewit (Aix-les-Bains - 73) étaient également finalistes du Trophée.

Le jury, composé de professionnels aguerris de l'immobilier, a pris en compte 8 critères dans la remise du Prix : le nombre de ventes réalisées en 2013, le nombre moyen de collaborateurs en 2013, le pourcentage de mandats exclusifs en 2013, les chiffres d'affaires de 2011 à 2013, la qualité des photos des annonces, la qualité des annonces, la présence sur le web, ainsi que le taux de satisfaction client.

A l'occasion de la remise du trophée, le 30 octobre dernier à Paris, les agences gagnantes se sont vues remettre un macaron siglé du trophée « Agence de l'année », qui sera installé sur leur vitrine.

« Je suis heureux et fier de voir la mobilisation de notre réseau dans le cadre de cette initiative qui met en avant les agences les plus performantes mais aussi les plus tournées vers le service apporté au client, deux éléments qui sont l'essence de notre marque, celle de l'Immobilier Garanti », commente Fabrice Abraham, Directeur Général de Guy Hoquet l'Immobilier.

Suivre Fabrice Abraham sur [Twitter](#)
Suivre le réseau sur [Facebook](#) et [Twitter](#)

[A propos de Guy Hoquet l'Immobilier](#)

Avec 500 agences et cabinets d'affaires répartis sur le territoire français, mais aussi à l'international, le groupe Guy Hoquet figure parmi les leaders de la franchise immobilière en France. Guy Hoquet l'Immobilier est une société du groupe Nexity. Guy Hoquet l'Immobilier a choisi de rompre avec l'image traditionnelle de l'agent immobilier pour devenir un véritable partenaire tout au long du parcours immobilier grâce à une ligne de conduite unique dans le métier.

LES GARANTIES GUY HOQUET** : avec le **Délai Garanti**, nos agences s'engagent à trouver un acquéreur dans un délai maximum de 90 jours. Sinon, le client bénéficiera d'une remise sur les honoraires de 20% par mois supplémentaire, pouvant aller jusqu'à 100%. Avec le **Prix de Vente Garanti** nos agences s'engagent à vendre un bien à un prix au moins égal à celui de leur estimation sinon le client ne payera pas les honoraires. Et pour les acquéreurs cette fois, **l'Assistance & Suivi Garantis** visent à accompagner le client avant, pendant et après son installation (après l'achat, le bien est estimé gratuitement tous les deux ans et le client bénéficie de bons de remboursement de plusieurs milliers d'euros auprès de 70 enseignes partenaires pour faciliter son installation). **La protection et Revente Garantie** : Guy Hoquet s'engage à protéger les acquéreurs contre une éventuelle moins-value en cas de revente anticipée liée à un aléa de la vie intervenant dans un délai de 2 ou 5 ans après la signature de l'acte authentique d'acquisition. **Les équipements Garantis** : Guy Hoquet s'engage à faire réparer ou faire remplacer à neuf les installations et équipements déjà présents dans l'habitat en cas de défaillance et/ou panne intervenant au cours des 12 mois suivant la signature de l'acte authentique d'acquisition. **Les avantages garantis** : Guy Hoquet offre à ses clients le Pack Avantages, un accès au site www.myguyhoquet.com proposant des fiches conseils (déco, bricolage, énergie...), des codes promotionnels chez des enseignes partenaires et des outils d'aide au déménagement. **La qualité de service garantie** : Guy Hoquet est le premier réseau immobilier à s'être engagé dans une démarche de certification auprès d'un organisme indépendant garantissant ainsi une excellente qualité de service à ses clients. **La location Garantie** : Nous nous engageons à trouver un locataire dans un délai maximum de 30 jours, sinon nos honoraires de location feront l'objet d'une remise de 50%. **La gestion Locative Garantie** : Nous nous engageons à vous proposer des solutions d'assurances pour sécuriser vos revenus fonciers: loyers impayés, protection juridique, dégradations locatives, frais de contentieux. Nous nous engageons à ce que votre agence reste votre interlocuteur privilégié pour vous assurer l'accueil, l'écoute et la réactivité afin d'établir une relation durable. Nous nous engageons à proposer à votre locataire les conseils et offres exclusives du Pack Avantages Guy Hoquet qui lui permettront de s'installer en toute sérénité dans son nouveau logement. **Le viager Garanti** : Nous nous engageons à prendre en charge le paiement de la rente mensuelle sur une durée de 12 mois en cas d'accident de la vie de l'acquéreur de votre bien.

Dans le cadre d'un contrat Exclusif Garanti. Ces engagements sont pris compte tenu des informations portées à la connaissance du mandataire par le mandant. Voir conditions en agences participantes et sur le site www.guyhoquet.com. Retrouvez les agences proposant le dispositif «GARANTIES Guy Hoquet» sur le site www.guy-hoquet.com. Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante. Dans le cadre d'un contrat Exclusif Garanti. Ces engagements sont pris compte tenu des informations portées à la connaissance du mandataire par le mandant. Voir conditions en agences participantes et sur le site www.guyhoquet.com. Retrouvez les agences proposant le dispositif «GARANTIES Guy Hoquet» sur le site www.guy-hoquet.com. Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.

Contacts presse / AGENCE HOPSCOTCH

Catherine HAGGIOANNOU

Elody CROULLEBOIS

01 58 65 00 32

chaggioannou@hopscotch.fr

01 58 65 10 31

ecroullebois@hopscotch.fr

Service Communication / Guy Hoquet l'Immobilier

Deborah de l'Espinay

01 58 46 44 50

d.delespinay@guy-hoquet.com